

Monsieur le Président,

Votre association a interrogé les candidats aux élections cantonales sur plusieurs points et je pense que vous avez déjà les réponses de l'équipe de la Majorité Départementale, mais je voulais souligner deux points qui me semblent importants :

Lors de notre rencontre je vous avais affirmé que JNE était une association importante pour moi et pour le Conseil Général et que je ferai mon possible pour trouver une solution elle a été trouvée dans le respect de chacun. Je pense que le Département doit s'entourer de structures de conseil indépendantes et qualifiées et doit continuer à soutenir JNE.

Par ailleurs, je défends l'idée que le mandat de conseiller général doit être unique, pour ne pas être « juge et partie » et n'envisager que son intérêt personnel et non pas l'intérêt général. Le mandat que je sollicite est tourné vers les autres et non pas vers ma personne. Cet état d'esprit me semble nécessaire et devrait éviter bien des conflits...

Soyez, Monsieur le Président, assuré de ma confiance.

Avec mes sentiments très cordiaux.

Dr Jean-Claude SERVILLAT